

NUMERO 89

LE BOUTILLON DES CHARENTES

🔗 Le journal en ligne gratuit des charentais d'ici et d'ailleurs 🔗

EDITORIAL

Dominique PORCHERON

JEUDI 21 DECEMBRE



JOYEUX NOËL A TOUS !

<https://www.youtube.com/watch?v=ue-jZs3XQ3M>

Ce dernier numéro de l'année va vous faire découvrir de curieuses coutumes du pays de Saintonge, d'Aunis et d'Angoumois au moment des fêtes et à travers le temps. Il va aussi vous éclairer sur des métiers d'autres fois du côté de Gourvillette. Vous découvrirez le petit Sidouène qui se demande bien comment va faire le « Père Nau » pour venir chez lui cette année. Nous finirons de couper l'herbe aux lapins avant l'hiver. Le village de Bassac et son abbaye seront à l'honneur, veillée de Noël oblige. Dans ce numéro, il sera aussi question d'huitres, de truffes et de foie gras mais pas seulement, des repas simples comme les moghettes de Chacha et la salade d'oranges de ma grand-mère Yvonne. Après trois épisodes, va-t-on savoir qui se marie à Saint-Chafouin ? Cécile Négret partagera avec nous, le bonheur d'avoir la main verte et Jhustine va vous faire partager son compliment pour une jeune bergère prénommée Francine. Récits de voyage de charentais et charentaises au Canada avant les tempêtes de neige. Vous pourrez faire la connaissance de Thétis, d'un outil rénové pour le ferrage des chevaux et de la lettre d'un petit charentais au père Noël de Goulebenéze écrite en français. L'équipe du Boutillon des Charentes vous offre ses meilleurs vœux pour la prochaine année 2024, année Olympique ! Prochaine parution : mi-mars 2024.



SOMMAIRE

• Bassac Dominique Porcheron -----	03
• L'Abbaye de Bassac Hervé Catala -----	03
• Jheannot Pierre Péronneau -----	05
• 23 juillet 1916 : forfait chez Billon Jhoël -----	06
• Ces charentaises qu'on envoie au Canada Pierre Péronneau -----	08
• Bonne année à la façon Rétaise Dominique Porcheron -----	08
• Compliment pour Françoise Jhustine -----	09
• Il faisait déjà chaud à la Nau en Charente, au XIXème siècle Dominique Porcheron -----	09
• Huître ou Foie Gras à Noël ? Charles Japette -----	10
• Les p'tis cots Chacha -----	11
• LE COIN DES POETES La main verte Cécile Négret et Lettre d'un petit charentais au Père Noël Goulebenéze -----	12
• L'herbe aux lapins (Suite du numéro 88) Jean-Jacques Bonnin -----	13
• DES LIVRES A VOUS CONSEILLER Un drôle du quartier Saint-Eutrope Michelle Peyssonneaux et Ils rêvaient des dimanches Chacha -----	15
• On se marie à Saint-Chafouin (Episode 3) Norinne Chabeursat -----	17
• Sidouène et la Nau Francine Besson -----	20
• Salade d'oranges de ma Grand-Mère Yvonne Dominique Porcheron -----	20
• Règlement de compte à Cognac Patrick Huraux -----	21
• Souvenirs de Gourvillette Petits métiers et autres miséreux Marie-Léa Brillaud -----	22
• Les truffes de Thétis Léonine Blot -----	24
• Les patoisants au Canada avant l'hiver Nono Saut'Palisse et La Mounette -----	25
• KETOUKOLE 88 Joël Lamiraud -----	26
• Un Travail à... rassembler Michel Adam -----	27
• EVENNEMENT 2024 – CD HOMMAGE A GOULEBENEZE Dominique Porcheron -----	28
• A l'affiche ce trimestre -----	29
• Dessin de LUCAZEAU -----	30

BASSAC

Bassac est une commune charentaise de 532 habitants, située entre Cognac (20 km) et Angoulême (25 km) et d'une superficie de 762 hectares. Le nord est essentiellement occupé par le beau vignoble cognaçais. La vallée de la Charente, où le fleuve se divise en de nombreux bras, délimite le sud.



Cette petite commune de Charente est blottie entre eau, pierres et vignes.

Deux hameaux s'ajoutent au bourg : Cheville au nord et Bassigeau à l'est. Au centre du bourg se dresse la fameuse abbaye Saint Etienne fondée au XIème siècle, cette abbaye est classée monument historique par un arrêté du 10 décembre 1880. Deux monuments sont à visiter sans hésiter à Bassac : l'Abbaye et Nono Saute Palisse. Nono est un joyeux patoisant et un formidable conteur bien connu dans le monde du spectacle en langue saintongeaise.



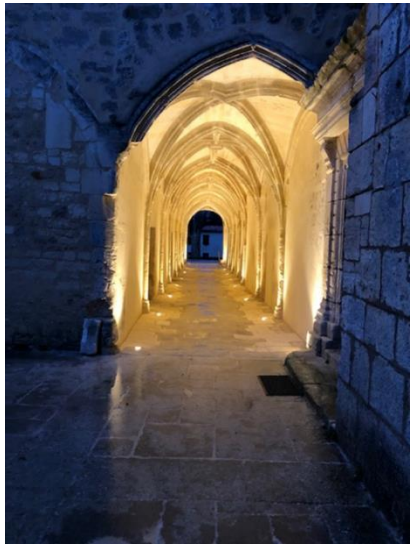
Nono Saut'Palisse, avec sa gouaille inimitable raconte de belles histoires souvent drôles, de merveilleux contes où l'on retrouve toutes les saveurs du patois Charentais ... Il chante aussi les œuvres de Goulebenéze. Il a collaboré au journal le Subiet, Nono a obtenu le prix Carquelin Chapouthier en 2001. Il a obtenu le Rideau d'Or des auteurs du festival de Théâtre en Patois à 2 reprises.

Dominique Porcheron



L'ABBAYE DE BASSAC

Bassac charmant petit village Charentais, situé entre, Jarnac et Châteauneuf-sur-Charente, mais aussi entre la Grande Champagne et l'Angoumois. Il est bordé par le fleuve Charente et traversé par un cours d'eau nommé le canal des Moines. On



y trouve un moulin à grains en activité, une école refaite à neuf en 2023, qui accueille les petits Bassacois et les petites Bassacoises.

Mais le fleuron de cette petite commune reste son abbaye. Elle fut fondée en 1002 par Wardrad Lorichès, premier seigneur connu de Jarnac et sa femme Rixendis à leur retour d'un pèlerinage à Rome. Tous deux ont leur sépulture dans l'église de Bassac, elle est actée solennellement par le pape



Sylvestre II. Avec l'installation dès 1017 d'une première communauté de moines bénédictins, l'Abbaye connaît une période de construction et de développement qui atteint son apogée dans la première moitié du XIIIe siècle, comme en témoigne son architecture d'inspiration gothique.

La guerre de Cent Ans, au XIVe siècle, inflige pillage et incendie à l'Abbaye. Sous l'impulsion d'Henri de Courbon, dans les années 1450, une importante phase de reconstruction et fortification, encore visible aujourd'hui, y compris celle de remparts autour du village est entreprise. Les Guerres de religion n'épargnent pas l'Abbaye et son village notamment dès 1562 et lors de la Bataille de Jarnac en 1569.

Elles portent durement atteinte à l'édifice dans son ensemble.

En 1666, la Congrégation des moines bénédictins réformés de Saint - Maur débute une nouvelle ère de reconstruction des bâtiments conventuels et apportent de nouveaux aménagements.

Au sortir de la révolution française, la communauté monastique résidente fut expulsée. L'Abbaye fut alors vendue en différents lots de biens nationaux à des fermiers de Bassac. Pour faciliter le passage des charrettes le cloître qui faisait le

tour de l'enceinte, fût démoli en 1820, on peut encore voir les traces de ce dernier sur les murs. L'abbatiale elle devient l'église paroissiale. On peut lire sur sa façade romane une inscription de la phrase de Robespierre : « Le peuple français reconnaît l'être suprême et l'immortalité de l'âme » gravé en 1793. L'église est transformée en temple de la Raison, elle devient église paroissiale en 1803.

Il faudra attendre 1947 pour que des Frères Missionnaires de Sainte Thérèse de l'enfant Jésus, venus de Vendée, entreprennent un rachat progressif suivi d'une réhabilitation des lieux (cour du cloître, salle voûtée, escaliers...) facilitée par l'inscription aux monuments historiques en 1983 d'une partie significative des bâtiments.

Pendant plusieurs décennies, l'Abbaye grâce à la présence spirituelle des frères missionnaires s'ouvre

grande et chaleureuse à un vaste public. Après le départ des frères missionnaires en 2012, un nouvel avenir se dessine pour l'abbaye. Le pôle missionnaire diocésain a vu le jour en février 2022, depuis cette date elle est à nouveau habitée spirituellement parlant : laudes temps d'adoration et messe sont au programme tous les jours.

Publics divers, ciné famille, section pour les familles. Les travaux liés au patrimoine on reprit : la galerie voûtée, les écuries de l'abbé, les volets côté jardin (travaux participatifs proposés à des bénévoles pendant la période estivale) et actuellement la rénovation approfondie des toitures. Enfin des activités culturelles sont proposées, concerts, marché d'avent, veillée etc...



Pour en savoir plus : <https://journalboutillon.com/2023/12/12/abbaye-de-bassac-en-charente/>

Hervé Catala

JHEANNOT

- O faut que jh'te zou dize comb' de foués, drôle ? Tu va êt' en r'tard ! Pate ton ghilet, mets ton sarreau ! Et o fait frét dhiors, ol a neighé thiette neût, mets ton bounet, tes mitaines et tes socques. As-tu fini ton café au lait ? Et mont' ta goule, que jh'vouèye si al est prope !

A trempit in coin de son d'vantou dans le siâ d'ève su l'éyéer, peur li déjhobrer la goule. Et al ajhoutit un p'tit de sent-à-bon su ses jhottes.

- Astheur, t'es présentabye, qu'a dit à son fi.

Ol est coum'thieu que le Jheannot s'éboujhit peur aller à l'école. O fazait encouère nèg', jh'étiens en decemb', jhuste avant les fêtes de Nau, et o s'rait bintout la nouvelle ân-née, l'année 1950, jh'étiens au mitan dau sièc'.

Ol était-t-in bon drôle, Jheannot. I fazait point partie de thiellés-là qui renardant et qui dounant à zeux père et mère mé de peine qu'in cent d'ouailles. Il était jhamais en r'tard en Kiasse, et ol était point n'in lambinoux. La maîtress' était fiâre de li. Al avait dit à ses parents qu'al allait le peursenter à l'examen de passaghe en sixième peur aller au collèghe en Saintes, et il étiant consents.

Jheannot zou v'lait bein, li tou. Pu tard, il aim'rait êt' méd'cin, oub' vétérinaire, et peur thieu o foulait aller aux écoles ! Mais c'thi l'enneuyait le mé, ol est d'ête pensiounaire tout'la semaine en Saintes, coum' dans ine prison. Il allait parde sa libarté, li qu'aime tant galoper le long des palisses, le jheudi, quant il a fini ses d'vouèrs, ou pigouiller le batiâ su la Seugne. Ol est son grand-père qui y a-t-appris coument m'ner in batiâ avec ine parche, et coument tend' les bourgnons peur attraper dau poèsson.

Mais en Saintes o s'rait in aut' monde, ine nouvelle aventure, la ville, de nouviâs émits. O li fazait in p'tit poûr.

- T'as la chance que jh'ai jhamais éyue, li avait dit son grand-père. Moé, jh'ai dû estoper l'école à 12 ans, amprès le çartificat d'études. Mes parents étiant pas riches, et o foulait que jhe raste à la ferme peur

ajhider. Et peurtant jh'aris bin aimé, jhe veulis êt'estituteur ! O faut pas qu'hésites, Jheannot ! Et tu m'racont'ras coument o s'passe au collèghe ! Jheannot continue son routin jhusqu'à l'école. En ch'min, i r'troue Paul et Louissette, les drôels dau boulangher, et ensemb' i l'arrivant dans la cour de récréation. Les grands sont déjhà là, i mettant dau grous bois dans le poêle. Et la maitresse arrive. Al est ine femme pas bin grande, pas bin groûsse, mais qu'a d'l'autorité et qui se fait respecter.

Et de l'autorité o n'en faut, peur s'othyuper d'ine kiasse unique. Al a les p'tits qu'appeurtenant à lire et écrire, les moyens, et les grands de 14 ans qui préparant le çartificat d'études ?

Jheannot a 11 ans, il est dans les moyens. Quant la maîtress' espyique aux grands les l'ssons peur les z'examen, il écoute, i n'en preurfite. Et quant a s'othyupe des p'tits, a li d'mande de l'ajhider. Les autes drôles n'en sont pas jhaloux, i savant que Jheannot est pas fiéroux et qu'à la récréation i jhoue avec zeux, aux minmes jheux. Ol a des parents qu'avant dit que Jheannot était le « chouchou » de la maîtress', mais ol est pas vrai, et quant o va pianjh'ment il est puni, coum' les autes. Les punitions, ol est des paghes à r'copier, et à thiellés-là qui v'lant pas comprendre al hézite pas à leu tirer les oumeroles, ou à leu dounner des aviremouches. Et les drôles s'en vantant pas, des fouès que les parents n'en feriant outant ! En kiasse o foulait causer français, et ol était pas ézit peur la maitress' d'espyiquer thieu aux drôles. L'aut'jhôr, a fazait voèr su in liv' l'imaghe d'in-animau.

- Quel est cet animal domestique ?
- Ine bique que répounit René.
- Non René, c'est une chèvre. N'oublie pas, une chèvre ! Et celui-là ?
- In goret, qu'o répounit Michel.
- Je sais, Michel, que chez toi on fait la cuisine de goret, mais en réalité c'est un cochon.

Mais a trouvait b'doumaghe d'abandonner thieu langaghe qu'a trouvait bin pu riche que le français. A le compeurnait, ses père et mère étiant pézants, coum' thièllès-là de quasiment tous les drôles de la kiasse, et quant' a r'cevait des parents, ol arrivait qu'à causait coum'zeux. Et à la récréation, a laissait les drôles et les drôlesses causer patouès . A les écoutait minme avec tendresse.

Mais en Kiasse, al avait r'çu des instructions de l'Acamédie, o foulait causer que français. Ol était p'têt c'qu'était le plu difficile peur le sdrôles. Et Jheannot zou savait pac' que chez les ghens de la ville, au collège, i veulinat pas entend' in mot de patouès. La maitress' li avait dit :

- A Saintes, au collège, tu ne parleras que le français, sinon les autres se moqueront de toi. Mais garde dans ta mémoire le patois, c'est le langage de nos anciens. Il ne faut pas le perdre.

Astheur, Jheannot a fait sa vie. Il est d'venu Monsieu Jhean. Il a fait vétérinaire, coum'i zou v'lait. Mais pas en ville, à la campagne, peur souégnier le bétiaire des pézants. Il était un gâ de la terre.

I garde teurjhou en mémoire la kiasse unique, l'odeur de la craie, le tabiau nèg', et thieu langaghe que causiant les ghens de thieulong : le patouès saintongeais.

Thieu langaghe, i l'a vu s'apauvrit, ol a suffi d'in d'mi-sièc'.

I r'pense à ce que li dissit sa maîtress' avant qu'i thyytte l'école peur le collèghe.

Et i s'demande : qu'aïjh'i fait peur pas qu'i s'parde nout'patouès ?

- Reun !

L'air du pays – Au soulail des chérentes – Edition Le Croît Vif

Pierre Péronneau

23 juillet 1916 : FORFAIT CHEZ BILLON

Démarré depuis deux ans déjà, le conflit de la première guerre mondiale, s'envenime. De plus en plus de pays sont impliqués. La bataille fait rage, tant autour de Verdun, que dans la Somme. Malgré la douleur liée au départ de proches pour ces fronts éloignés, la vie devrait alors être un peu plus paisible au creux de la Saintonge. Et bien du côté de Chez Billon, il n'en est rien. Josette et Rémy Brun, ardents défenseurs du patois, très impliqués dans la vie de leur commune, et lecteurs assidus du Boutillon de la Mérine, ont tenu à nous faire part d'un tragique fait divers qui a concerné leur petit village, et bouleversé à l'époque, la région alentour. Les propos de Josette et Rémy, sont appuyés par des « extraits du journal Le Progrès » du Mercredi 26 Juillet 1916.

Chez Billon est alors le plus gros village de la commune de Saint-Bris-des-Bois (17770). Joseph Billon, 76 ans à l'époque, et sa femme Louise (née Godin), 66 ans, y vivent et font de l'agriculture/viticulture, et ont certainement une vache (chacun, à l'époque, était propriétaire d'une vache pour le lait et la vente des veaux). Ils ont un veau à vendre, et le font savoir au boucher de Burie, un certain Bourbeau, ou Bourdaud, on ne sait plus, et il est convenu que ce dernier vienne estimer le veau, avant achat. Les Billon sont des gens courageux, mais ils ont un grand tort, c'est de se vanter d'avoir de l'or chez eux. Ils attendaient la visite du boucher dans la journée du dimanche 23 Juillet, mais en fait, le boucher débarque à 11 heures du soir, alors que le couple est déjà couché. Il frappe à la porte, se fait connaître. Joseph se lève et l'accompagne à l'écurie. Joseph est semble-t-il égorgé séance tenante, façon boucher « gorge tranchée, tête presque séparée du tronc ». Et idem pour sa femme Louise, assassinée de la même manière, mais dans sa chambre ...

A ce moment-là une voisine, Marie Huort, qui venait de traire ses vaches, entend celle des Billon bromer (meugler) anormalement. Elle se rend chez les Billon, pour le leur dire, elle frappe, personne ne répond, et la lumière qui était allumée s'éteint (ndlr : certainement pas toute seule). « Bon, si vous ne voulez pas répondre, tant pis pour vous » dit-elle, et elle rentre chez elle. Bien lui en a pris, de s'éclipser discrètement, car le lendemain, le spectacle découvert par les voisins était atroce. « En sus des cadavres, un grand désordre régnait dans la maison Billon, les meubles avaient été fouillés, ce qui démontre que le vol paraît être le mobile des crimes. Parquet de Saintes et médecin légiste se sont rendus sur les lieux pour procéder à une enquête et à l'autopsie des malheureuses victimes. Les enquêtes et les perquisitions de Monsieur le Juge d'Instruction de Saintes, secondé par les Inspecteurs de la Brigade Mobile arrivent à donner des résultats probants, et mettent sur la piste de l'ignoble assassin qui a agi avec tant de cruauté. On a retrouvé disséminé un peu partout dans la maison, des titres pour une valeur de 12 000 Francs (25 000 Euros de 2014), et une somme de 3 182 Francs (6 500 Euros de 2014), en majeure partie composée de pièces d'or ». Ce que ne dit pas cet article de journal, c'est que le couteau utilisé pour ces forfaits aurait été retrouvé, qu'il s'agissait bien d'un couteau de boucher, et que tous les indices concordent (date, lieu, heure, couteau, façon de l'utiliser,) quant à la probable culpabilité du boucher, recherché, retrouvé, jugé, et condamné au bagne à perpétuité, où il finit ses jours.

Mais il n'aurait, paraît-il, jamais avoué ces crimes. Un « Ouf » tout de même pour le veau, qui ce jour-là eut la vie sauve !

Vous pouvez encore trouver les pierres tombales des malheureux Joseph et Louise Billon, accolées au mur de l'église dans le petit cimetière perché de Saint Bris des Bois. Triste fait divers effectivement, mais le Boutillon tentera prochainement de vous faire découvrir ce charmant petit village qui domine l'Abbaye de Fontdouce sous d'autres aspects beaucoup plus conviviaux.



CES CHARENTAISES QU'ON ENVOIE AU CANADA

Rappelez-vous, au 17ème siècle, combien de femmes de chez nous sont parties au Canada, souvent contraintes, pour peupler la belle province. Chacune a trouvé, en principe, « chaussure à son pied », c'est-à-dire un mari cultivateur, chasseur, trappeur ou bûcheron. Eh bien, mes enfants, l'histoire se répète. Des Charentaises partent de nouveau au Canada, pour que nos cousins de Québec et Montréal trouvent eux aussi « chaussures à leur pied ». Car c'est de chaussons dont il est question, de ces chaussons qu'on appelle « Charentaises ». Des vraies, fabriquées par la maison Rondinaud, de La Rochefoucauld. Cousues à la main, et possédant des semelles en feutre, bref une pantoufle écologique. Les Canadiens en sont friands, et une commande de trois cent chaussons, envoyée pour un marché de Noël, est partie en un rien de temps.



Aussi le distributeur local, la maison Simons, a demandé à Rondinaud de faire une nouvelle livraison. Et pour être écologique jusqu'au bout du voyage, c'est en voilier que les Charentaises ont quitté La Rochelle, le 4 juin, pour le Canada, soit six semaines de voyage. Un trois-mâts canadien, le « Picton Castle », assure le transport. Elle n'est pas belle, la vie ?

Maît' Piârre

BONNE ANNEE à la façon Rétaise Alerte au fort coup de vent sur l'île de Ré pour la fin de l'année ! Si vous habitez l'île de Ré, nous vous invitons à bien accrocher vos volets la nuit du 31 décembre 2023. Cela n'est pas à cause du vent prévu pour la fin de l'année ou d'un prétendu arrêté préfectoral ...



Il s'agit là d'une très ancienne coutume des habitants de l'île ou plus précisément de quelques farceurs pouvant fêter la nouvelle année et qui en rentrant chez eux (peut-être un peu arrosés) récolteront les volets mal attachés pour les déposés au centre des villages.

Autrefois, on retrouvait même des vaches attachées au pied des églises, c'est au Bois-Plage-en-Ré que la coutume a le mieux résistée et chaque année les habitants ont bien du mal à retrouver leur bien. Les volets ayant à peu près les mêmes couleurs sur l'île et n'est-ce pas ce qui fait son charme ? Les volets ne sont pas dégradés, il s'agit là d'une coutume amusante et qui se passe dans la bonne humeur. (Pour ceux qui ne sont pas concernés bien sûr)



Dominique Porcheron

COMPLIMENT POUR FRANCINE

(Air : j'ai rêvé d'une rose)

C'était une jeune bergère

Qui n'avait même pas seize ans

Elle était belle, sans manières

Jolie tout comme le printemps

Moi devant tant de charme

Tout de suite j'ai craqué

Et déclaré ma flamme

Dans un tendre baiser

Puis ensuite chaque jour

J'allais la retrouver

Lui redire mon amour

Dans mes bras la serrer

Mais comme dans un cauchemar

Bien vite je dus la quitter

Car il fallut sans retard

Partir au loin pour l'armée

Qu'il fut long le calvaire

Loin de ma bien-aimée

Seize longs mois de misère

Loin de ses doux baisers

Et toujours cette angoisse

Qu'elle puisse m'oublier

Qu'un jour elle ne se lasse

Pour un autre me quitter

.....

Vint enfin la délivrance

Le retour tant espéré

Revoir notre chère France

Et retrouver ma fiancée

Depuis je me prélasse

Je me laisse chouchouter

Jamais elle ne s'en lasse

C'est un vrai conte de fée

Je ne souhaite qu'une chose

Qu'ça dure encore longtemps

Pour voir la vie en rose

Au moins jusqu'à cent ans



Jhustine

Il faisait déjà chaud à la Nau en Charente, au XIXème siècle

Par exemple, sur la commune de Saint-Cybardeaux était organisé autrefois une frairie de Noël le 25 décembre où l'on jouait au jeu de la soule, ancêtre présumé du rugby et sans doute dit-on aux origines franques et romaines. On se livrait aussi à d'autres jeux plus poivrés.



Les animaux de l'étable avaient droit à une ration de foin ou d'avoine supplémentaire et ne devaient pas être dérangés car l'on pensait jadis que les bêtes s'agenouillaient dans l'étable pour prier.

Durant la fête de l'âne en particulier dont la date variait selon les localités (il existe en Charente encore de nombreuses fêtes aux ânes en été), les festivités donnaient lieu à des débordements licencieux dans lesquels se vautraient les Charentais les plus pieux paraît-il. Certains hommes rentraient nus dans les églises tandis que les prêtres portaient des déguisements de toutes sortes en chantant des chansons grivoises. Autre usage traditionnel plus léger, dans les maisons, pour avoir chaud le reste de la fin de l'année, la coutume voulait que le 24 décembre, le soir, on

allumait une "Buche ou une cosse de la Nau" qui devait brûler jusqu'au nouvel an. Quelques farces et attrapes accompagnaient ce moment.

Les cadeaux récompensaient les enfants sages d'une orange ou d'un "craquelin", spécialité charentaise au sucre à l'effigie de l'enfant Jésus. Les autres trouvaient une écorce d'orange disposée de manière à imiter une orange véritable. Cette belle attention ne devait pas ravir tous les petits chérubins.



cause). Je l'étais beaucoup moins et je garde depuis en mémoire cette épisode de ma vie assez vexant. Seule la beauté de l'arbre fait de genévrier et cueilli avec mes frères quelques jours plus tôt réussit à me consoler de ce triste tour. Joyeux Noël !

Le soir de la messe de minuit, les cloches sonnaient. Aujourd'hui, les illuminations ont remplacé les cloches. A Villebois-Lavalette, il m'a été rapporté que les cloches sonnaient autrefois chaque soir à la même heure depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'à Noël. Entendez-vous encore ces cloches titiller ?

Dominique Porcheron

J'ai le souvenir quand j'étais petit garçon d'avoir trouvé un oignon dans mon soulier le jour de Noël, ce qui a beaucoup amusé mon oncle Camille (et pour

Huître ou Foie Gras à Noël ?

L'Huître et le Foie Gras, dans une assiette un jour,
Se disputaient en vers qui emporterait le concours.
L'Huître disait, d'un ton calme et discret,
"Je viens des mers, où je suis née, en toute simplicité.

Je vis au fond des eaux salées, sans faire de bruit,
Je purifie, je filtre, c'est l'essentiel du rôle de ma vie.
On me déguste crue, dans toute ma modestie,
Et mon goût délicat est apprécié, j'en suis ravie."

Le Foie Gras, lui, vantait ses saveurs et sa gloire,
"Je suis d'oie ou de canard, un mets de renommée notoire.
On me prépare avec soin, on m'accompagne de vins fins,
Et je régale aussi les palais des plus grands souverains."

Alors, un gourmet aux aguets qui ne les écoutait pas très loin,
Dit : "Vous êtes différents, c'est vrai, mais chacun a son bien.
L'Huître, simple et pure, dans la mer elle, est née,
Foie Gras, froid ou chaud lui, un Chef l'a cuisiné.

Chacun de vous a sa place, son moment, son destin,
Et dans la diversité des mets, chacun trouve son chemin.
L'Huître, le Foie Gras, soyez fiers de ce que vous êtes,
Car dans l'intensité du festin, vous êtes tous deux de la fête."

Ainsi se termina la dispute des mets,
Et chacun fut goûté par des palais avisés.
Au centre de la table de Noël, à la famille, aux invités,

Charles Japette

Les p'tis cots

Aute cot, dans nos villaghes, les ghens s'amusent. Peur le peurmier d'l'an, les drolesses alliant souhaiter la boune année chez thièques notablles et chez les conseillers.

Les pus jhènes et les z'outes s'entendiant beun, thieu jhour. O y'avait in p'tit vieux qu'avait la r'noumée d'ête radin. A manquant pas d'aller l'vouer. O l'était des rigolades et des biagues pendant qu'y z'eux sarvait d'la liquilleur.

Y z'eux disait teurjous : « N'a t'ou assez ? » Y disait : « In p'tit cot encouère, jhuste in p'tit cot ! » Y l'appelliant quatorze onces ; o l'était moins que quillnze mais bin peu.

O y avait ine drolesse bin pu jhène que les autes mais qui les seuguait. Son père, y'avait dit : « jhe veux bin que tu y alles avec zelles mais, en passant d'avant chez nous, tu r'gardras au pot d'monghettes, d'avant l'fougher peur qu'a manquillant pas d'bouillon »

Tous deux offrirent à leur tour un plaisir salé-sucré, en réalité.

« Oué, papa qu'a zy répounit ». A z ou fazit coume o faut ! Emprés zeu virée et p'tête emprés un bal, a rentriant chaquine chez elles peur souper. Thies fameuses monghettes n'ayant pas manquillé d'bouillon mais a l'ayant in drôle de goût. Le jhus etait in p'tit pus coloré.

Le père décit : « Coument as-tu ouillé thiés monghettes ? »

A z'y répounit : « coume tu m'z ou as dit, papa, envec le jhus dau pot d'à couté » Bin sûr o y avait pas maufasance mais a l'avait pris l'pot dau mauvais couté, o l'était la cafetière !

Alors, des monghettes au café, o l'est pas app'tissant !

Bin sûr, in jhour de l'an, on pardoune et y n'en avant rigolé. O d'vait ête dû au mélanghe des p'tits cots

CHACHA

LE COIN DES POETES

La main verte

Avec mon plantoir en acier
Vêtu de bois de cerisier,
Je sème tout ce que m'inspire
Le rêve d'un secret empire.

Coquelicots, pensées, zinnias,
Chatouillent lys et camélias,
Tandis que les œillets de Chine
Défilent en dentelle fine.

Féviers dorés, pêcheurs mignons,
Glorifient toutes les saisons,
Promettant l'ombre et l'oxygène
Loin de la turbulence urbaine.



Mes doigts agiles, en pluies d'amour,
Tissent les enfants des beaux jours,
Ces chérubins dont les fragrances
Invitent les sens en vacances.

Au grand air et sans affliction,
Tel un bonze en méditation,
J'oublie le temps, sans solitude,
Au sommet de la plénitude.

Epris de l'exquise harmonie
De cet espace empli de vie,
Mon cœur s'offre à la découverte :
Quel bonheur d'avoir la main verte !

Cécile Négret

LE COIN DES POETES

Lettre d'un petit charentais au Père Noël

Bon Papa Noël de Saintonge,
Vieux Père Noël charentais,
Quand je suis seul, la nuit, je songe
A ce que tu vas m'apporter !
J'ai entendu (est-ce illusoire ?)
Un jour le Tonton Azaël
Dire : « Ce sont des histoires,
Je ne crois plus au Père Noël ! »

Mais moi, je crois en ta tournée,
Tu existes bien, n'est-ce pas ?
Je t'ai vu sous ma cheminée
Et tu ressemblais à Papa.
Tu avais oublié tes bottes,
Pas de barbe blanche au menton
Mais ça ne fait rien, de ta hotte

Tu sortis un joli mouton !
Bon Papa Noël de Saintonge,
Vieux Père Noël charentais,
Quand je suis seul, la nuit, je songe
A ce que tu vas m'apporter.
En pleurant, un jour ma grand'mère
M'a dit que mon pauvre Pépé
Avait été tué à la guerre
Comme un épi de blé coupé.
Puisque toi, tu peux tant de choses,
Noël nimbé d'étoiles d'or,
Couvert de neige ou bien de roses,
Dis, Bon Noël ... peux-tu encor
Pour mon Papa tuer la guerre
Qui tua mon Pépé jadis,
Et que ne pleure pas ma mère,
Veux-tu, Noël ? Dis... dis... dis ! ...



Goulebenéze

L'herbe aux lapins (Suite du numéro 88)

... « Une patte de lapin, ça porte bonheur, sauf pour le lapin, bien sûr ! »

Et c'est encore moi qui étais mis à contribution pour exécuter les basses œuvres...

À cette époque ce n'était pas une situation exceptionnelle : dans certaines familles, les enfants étaient souvent sollicités pour effectuer des tâches ménagères ou de petits travaux. Aller chercher de l'eau à la pompe ou au puits, laver et essuyer la vaisselle, éplucher les légumes, préparer et apporter du bois ou du charbon pour la cuisinière, généralement le seul moyen de chauffage et de cuisson des repas, aller faire les commissions à l'épicerie, voire au marché etc. Ces travaux étaient effectués une fois les devoirs terminés et avant d'aller jouer. En hiver, ça laissait peu de marge. Parfois, en cas d'urgence, les devoirs étaient reportés après le souper.

Le travail des enfants était une pratique courante et admise, surtout dans les campagnes avant la mécanisation et la révolution des modes de production agricole. La population étant majoritairement rurale, lorsque fut instituée l'école laïque, gratuite et obligatoire, on tint compte de cette pratique dans l'élaboration du calendrier scolaire : grandes vacances la veille du 14 juillet, au début des moissons, rentrée scolaire le premier octobre, les vendanges finies.

Ce calendrier resta inchangé jusqu'en 1959.

Lorsque j'étais un tout jeune enfant, c'était quelque voisin qui était invité à procéder au sacrifice de la bête, mais lorsque j'eus une dizaine d'années cette corvée m'échut. Que ce soit lapin ou volaille, je ne prenais guère de plaisir à ce genre d'activité, mais je m'y suis fait assez rapidement et je finis par l'accomplir sans état d'âme, mais sans non plus développer des instincts sanguinaires. Il faut bien se nourrir !



Évidemment, ces modestes productions ne suffisaient pas à assurer la consommation des foyers des éleveurs amateurs. Il fallait se ravitailler au marché, les volaillers commercialisant des animaux « prêts à cuire » étaient l'exception et le prix de ces produits était beaucoup plus élevé.

L'approvisionnement se faisait aux jours de grands marchés (deux fois par semaine) dans la « Corbeille » des halles. Là, on pouvait se procurer poules, poulets, lapins quelques canards, rarement des oies ou des dindons, parfois des pigeonneaux à la saison ; la pintade y était encore pratiquement inconnue.

Les marchands de volailles et d'œufs, que l'on appelait des « coquassiers », parcouraient la campagne entre les jours de marchés et visitaient les fermes où ils achetaient volailles et œufs. C'est qu'à cette époque, les habitants des



campagnes ne se fournissaient pas en « poulets PAC » au supermarché du secteur. On élevait au moins assez d'animaux pour pourvoir aux besoins de la famille et aussi pour alimenter éventuellement les voisins. Le surplus était vendu aux collecteurs. C'est à la fermière que généralement revenait cette tâche qui lui procurait un petit revenu.

Ces animaux étaient achetés et vendus vivants, hypothèse absolument inimaginable maintenant, par mesure d'hygiène pour les consommateurs et pour éviter la propagation des gripes aviaires et autres épizooties alors pratiquement inconnues. Il fallait donc les apprêter, et là encore, bien sûr, c'est à moi que revenait cette fonction de sacrificateur. Je me suis toujours efforcé d'abrèger les souffrances de ces pauvres bêtes ; pour les lapins, assez facile, mais plus délicat avec les volailles. Je pense d'ailleurs que je n'aurais plus le courage de procéder à ce genre d'activité.

Plumer les volailles ne me plaisait pas vraiment, car de surcroît, souvent elles étaient envahies de poux rouges qui me démangeaient horriblement. Heureusement ces bestioles ne parasitent pas longtemps les « humains », elles ne font que passer. Dépouiller les lapins était relativement plus facile et de plus présentait un modeste avantage pécuniaire. La bête séparée de sa peau j'allais couper dans une « palisse » voisine une belle tige de « vime », que je courbais en deux et sur laquelle j'enfilais la peau toute fraîche. J'accrochais ensuite la peau à un clou au plafond dans le sous-sol, en attendant qu'elle sèche dans les courants d'air.

C'était généralement le lundi matin que passait le « chiffonnier ». On l'entendait venir de loin, criant « Chif et peau ! » pour annoncer son passage. En fait c'était plutôt une sorte de brocanteur car il achetait, en plus des peaux de lapins toutes sortes d'« âcries » : vieux chiffons, papiers, ferrailles diverses, vieux outils etc. Personnage pittoresque et truculent, lorsqu'on lui présentait un objet particulièrement curieux et à l'allure ancienne, propre à figurer dans le Kétoukolé, il disait d'un air sentencieux et important :

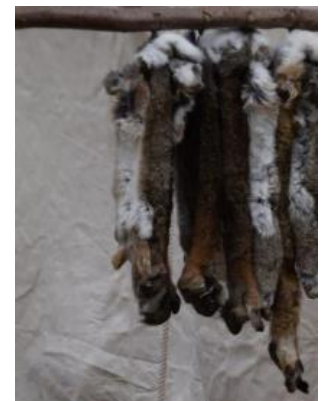
- « Ça, ça date du temps où les Gaulois étaient gardes- barrière dans la prairie de Venat (1) ! »

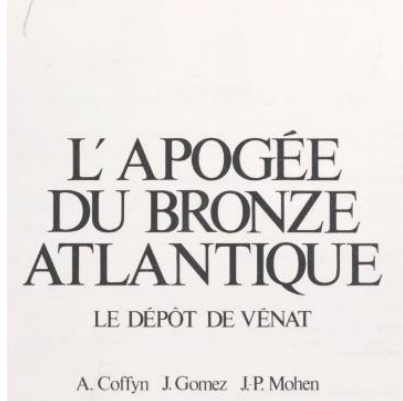
À Venat (se prononce Véna) petit village, ancien centre administratif de la commune de Saint-Yriex, fut découvert en 1893 un « trésor » composé d'armes et d'outils de l'âge du bronze. Cette formule burlesque avait-elle un rapport avec cette découverte, qui avait frappé les imaginations, et dont un vague souvenir était parvenu jusqu'à notre personnage ?

Le premier lundi des vacances, j'attendais avec impatience l'arrivée de ce pittoresque « négociant », poussant sa charrette à bras, un modèle similaire à celui employé à l'époque par les « Gars du Bâtiment » pour transporter outils et matériaux.

Sur la charrette se trouvaient ses premières acquisitions, sacs de chiffons, paquets de vieux journaux empilés et ficelés, aux ridelles pendaient les peaux de lapin déjà acquises.

Je me présentais avec mon lot de peaux bien sèches et tendues sur leur armature d'osier. Bien sûr, le marchandage faisant partie de la transaction, il détectait toujours quelque défaut plus ou moins imaginaire pour déprécier mes « trésors » patiemment amassés. Mais j'étais quand même satisfait de récolter quelques sous qui venaient s'ajouter aux modestes restes de la monnaie que l'on m'abandonnait tacitement lorsque j'avais été chargé de quelques commissions. En fait cela constituait mon argent de poche, et je ne décidais d'en disposer que lorsque la somme amassée était suffisante pour rembourser la monnaie, dans l'éventualité où l'on me l'aurait réclamée, un apprentissage de l'Épargne de Sécurité





(1) Le Trésor de Vénat: Le 8 septembre 1893, dans la soirée, des enfants découvrent dans la prairie de Vénat-Saint-Yrieix, un vase contenant une centaine de kilos d'objets de bronze, abandonnés là depuis près de 3000 ans. Malgré l'intervention rapide de personnalités éclairées : Favraud, Georges, Cochot, Chauvet... un certain nombre de pièces furent dispersées en des mains anonymes. Très heureusement quelques inventaires furent dressés de 1894 à 1900. Partant de ces inventaires et de quinze collections personnalisées, J. Gomez reconstitue les 5/6 de ce dépôt, étudie 2720 objets se répartissant ainsi : armes (375), outils (289), parure, toilette (1104), harnachement, équipement (580), divers (12), déchets de fonderie (359).

L'apogée du bronze atlantique : le dépôt de Vénat. Dr Gauron, BMSAHC, N. 8, octobre

Remarquable performance assurant une présentation quasi complète du dépôt. A. Coffyn, J. Gomez, J.P. Mohen,

Jean-Jacques Bonnin

Des Livres à vous Conseiller

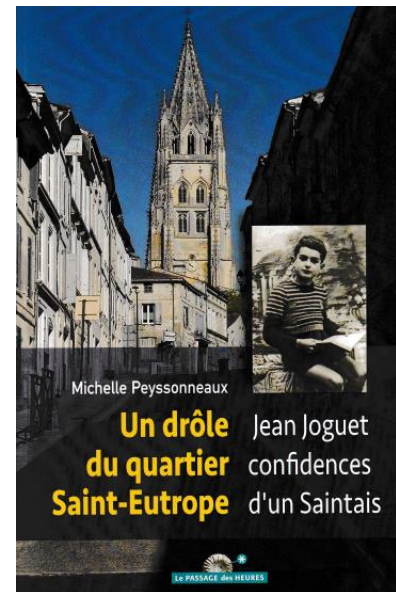
UN DRÔLE DU QUARTIER SAINT-EUTROPE

Jean Joguet confidences d'un Saintais - Editions Le passage des Heures

Visitée de nos jours par de nombreux touristes, la basilique Saint-Eutrope, sise tout en haut de l'éperon rocheux, domine le quartier du haut de sa flèche gothique de style flamboyant que l'on doit à la générosité de Louis XI.

Elle n'est plus qu'une partie de l'édifice exceptionnel bâti à la fin du XIème siècle par les moines de Cluny pour veiller sur les reliques du saint et accueillir les pèlerins cheminant vers Compostelle*. Saint Eutrope étant censé guérir un grand nombre de maux, différents pèlerinages avaient lieu tout au long de l'année, en particulier pour demander la protection des enfants dont on frottait la chemise sur la pierre de l'impressionnant tombeau qui, aujourd'hui encore, saisit le

visiteur dans la pénombre de la crypte. Né à l'ombre du clocher, dans la maison



voisine du presbytère, le petit Jean Joguet dont le père sonnait les cloches à la force des bras, fut dès son jeune âge, enrôlé comme enfant de chœur. Puis, les activités du patronage, animé par l'abbé Raphaël Bardet, occupèrent avec bonheur les jeudis de son enfance... Son meilleur souvenir d'enfance date indéniablement du temps où il jouait dans le jardin du presbytère avec la jeune Jacqueline Roque, de quelques années plus âgées que lui. Petite nièce du curé, cette gentille compagne de jeux fut, beaucoup plus tard, la dernière épouse du peintre Picasso.

La guerre de 39 avec la présence de l'Occupant imposa ses privations mais ne

découragea nullement les espiègleries des garnements du quartier. Les arènes étaient alors leur terrain de jeux favori et ils en exploraient les abords en toute liberté. La kermesse de 1942, donnée au profit des prisonniers de guerre, vit le petit Jean participer, l'année de ses dix ans, à une mémorable « Noce Saintongeaise » avec Goulebenéze en vedette. Adolescent, il observait les allées et venues des jeunes filles du collège voisin et des pensionnaires un peu guindées de l'institution Magistel. Il fallait bien que l'enfant de Saint-Eutrope découvrit un jour le quartier de la rive droite. Ce fut à l'occasion des concerts donnés à la belle saison avec son école dans le kiosque du jardin public.

L'été, les bains Cassin rassemblaient la jeunesse au bord de la Charente. En toutes saisons on se retrouvait le samedi soir et le dimanche après-midi au dancing Novelty.

Agé aujourd'hui de 91 ans, le drôle de Saint-Eutrope participe toujours à la vie de « son » église dont il ouvre quotidiennement la porte et avoue monter encore de temps en temps les deux cents quatre marches du clocher.

La ville de Saintes a fêté ce samedi 7 octobre 2023 les 25 ans de l'inscription de Saint-Eutrope à l'UNESCO en tant qu'étape sur le chemin de Compostelle.

Un drôle du quartier Saint-Eutrope

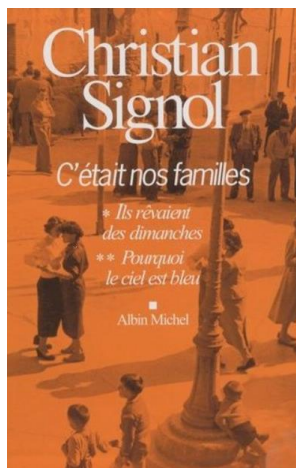
Editeur - Le Passage des Heures – 2019

Auteur - Michelle Peyssonneaux

23 Euros – Librairies de Saintes ou Internet

Michelle PEYSSONNEAUX

ILS REVAIENT DES DIMANCHES



« Les hommes, comme les arbres, pour pousser haut ont besoin de racines profondes et vigoureuses »

« Qu'est-ce qui compte, en effet, dans une vie, sinon la fidélité à un monde, à des êtres à qui nous devons tout, qui nous ont fait ce que nous sommes – ces branches d'un arbre, qui, sans les mots, frissonneraient éternellement dans le silence ? »

Ces citations sont extraites d'un livre de Christian SIGNOL : « Ils rêvaient des dimanches ». Dans ce livre, il raconte l'histoire de sa famille depuis la fin du XIXe siècle. Pour la plupart des familles françaises, passées en trois générations de la paysannerie à l'université, le xx^e siècle a été un formidable ascenseur social. L'histoire de ma famille maternelle est symbolique de cette

évolution, et c'est pourquoi j'ai eu envie de la raconter. Ce que nous sommes aujourd'hui, nous le devons au travail acharné, aux sacrifices, à l'obstination de nos aïeux, de nos parents qui ont lutté pour que leurs enfants, leurs petits-enfants, un jour, vivent mieux. Leur vie sur une terre que souvent ils ne possédaient pas était rude, difficile : ils rêvaient des dimanches pour prendre enfin un peu de repos, leur seule récompense avec le pain de chaque jour

Un beau livre

Prix 21.10 € - Disponible en livre de poche.

Auteur – Christian Signol

Editeur – Albin Michel

CHACHA

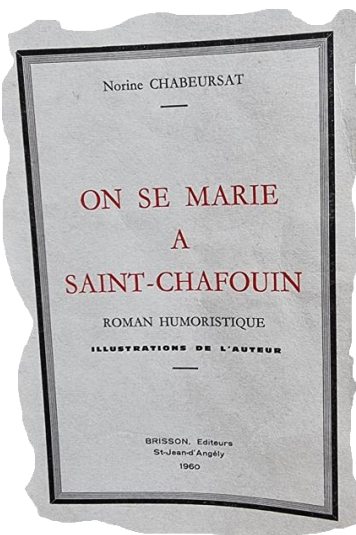
ON SE MARIE A SAINT-CHAFOUIN (Episode 3)

DE L'IMPREVU A SAINT-CHAFOUIN

Une grande déception attendait les curieux

Le lendemain matin, Justin, après avoir « tué l'vert » se dirigea vers le placard municipal., le pot de colle dans la main, le pinceau dans l'autre. Comme il traversait la place en « raballant ses bots » Eugénie l'aperçut alors qu'elle conduisait ses vaches à l'abreuvoir.

- Thieu cot, o lé vrai, pensa-t-elle, le champêtre va les afficher. Et tout le long du chemin, en se dirigeant vers la rivière, elle annonçait à tous :
- Vous qu'neussez la nouvelle ? Allez don vouère jhusqu'au placard ... Jh'allons peuvé aller vouère passer les mariées ! Selon leurs habitudes les vaches marchaient lentement. Posément, elles descendirent le petit raidillon qui conduisait à l'Antenne.
- A n'en finissant pas quand a sont lancées à bouère , si s'jhavais, jhe feriais b'n'in saut jhusque chez Kiarisse ... i zou savant point ... Le demeure de Clarisse était en effet toute proche, mais l'évènement à annoncer était d'importance et donna lieu à de multiples commentaires. Quand, une demi-heure plus tard Eugénie pensa que les bêtes l'attendaient, celles-ci étaient depuis un bon moment sorti de l'eau. Les unes devant chez Goulebot taillaient les treilles et les rosiers, les autres saccageaient le jardin de Binochon.
- Encore hureux qu'peursoune les a vues, murmura-t-elle en les ramenant sur le chemin. En effet personne n'était là pour constater les dégâts, pour la bonne raison que tous les gens valides s'étaient déjà dirigés vers le placard municipal.



Une grande déception attendait les curieux. Ce qui était affiché, ce n'étaient point les publications de mariage, mais un arrêté préfectoral ordonnant la destruction des souris et des campagnols.

- S'o pouvait ens'ment faire queurver étout tout's les bavardes, dit Gouledebot vexé ...

Et pendant qu'Eugénie, la conscience bien tranquille, regagnait sa cour avec ses vaches, sur la place, on la traitait de menteuse et de marie-jhavas.

Ce ne fut que deux jours plus tard que les publications furent cette fois affichées, au moment même, où l'on ne s'y attendait plus.

Aux dires de quelques-uns :

- O l'avait été fait à l'esprès p'rr pas qu'o s'sache longtemps ... Coume si o l'était pas r'thiuler p'rr meu sauter ...

Quinze jours après, les mariages furent prononcés, aux lieux de résidence des fiancées.

- Pasqu'à Saint-Chafouin, i l'aviant-eu pour dau Charivari, disait la Virounelle, furieuse de n'avoir pu rien voir.

Et on se mit à attendre avec impatience l'arrivée des nouveaux mariés.

Ils arrivèrent tous, sans crier gare à quelques jours d'intervalle. Et les hommes de Saint-Chafouin ne furent pas long à se rendre à l'évidence. Les nouvelles venues l'étaient pas mal du tout. Certains avaient eu l'occasion de leur parler sous un prétexte ou sous un autre. Elles n'étaient pas « mimprisantes » ... pas même la « Parienne à Aristide ». Et, sans oser se l'avouer quelques-uns eussent avec plaisir fait l'échange de leur « malaisie » ... Mais « où la bique est attachée, o faut qu'à broute » ...

Du côté des femmes, l'accueil fut beaucoup moins enthousiaste.

- O lé des chrétiennes qui savant zi faire.
- O lé qu'le coumenc'ment : quand à l'arant pris l'dessus d'thiés peur'sabiat, n'on vouèra si o change pas !

Puis, peu à peu les esprits se calmèrent. Malgré les prévisions des « bonnes losses », tout se passait sans histoire et on finit par penser qu'à près tout, « le mariaghe étant ine lot'rie, Arnest, Nestor et Aristide aviant tenté leu chance à leu façon et qu'o l'était possib'ye qui l'eussiant jhoué gagnants. »

« Sacré Ughène ! I lé teurjhou vert thiau cheun gâté ! »

LE PERE BAUDRU ET SON FILS SE DECIDENT

Le secrétaire Pierre Maigrustin poussa un profond soupir de soulagement. L'expiration du délai accordé aux exploitants pour faire leurs déclarations de récolte étant sur le point de se terminer et la mairie n'ouvrant que trois jours par semaine, dans l'après-midi, es retardataires étaient venus nombreux. Une fois leur tour passé, ils étaient restés dans la salle s'entretenant de questions diverses et maudissant les multiples formalités administratives qui leur faisaient perdre du temps précieux. Et tout ce bruit était si fatigant que Maigrustin en avait « la tête chope ».

- Jhe seu vassé ! murmura-t-il. Tanpis, le reste dau courrier se f'ra d'main !

Un bruit de pas résonna dans le couloir.

- Encore, o n'en finira jhamais ... Attends, té, o va t'êt' in gas beune r'çu !

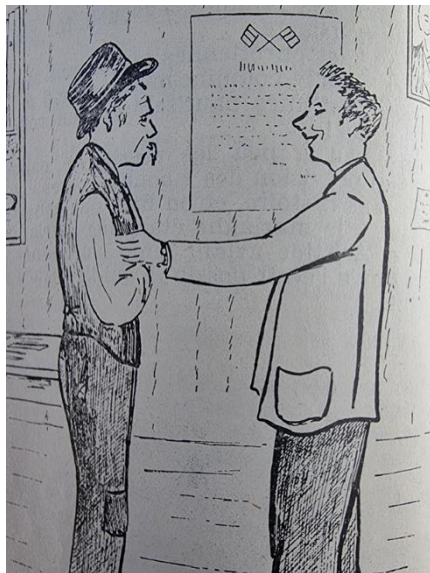
Eugène Baudru entra.

- Salut, mon gars ! Va-t-ou coume tu vaux ?

Fi d'la mère, tu tins boune yée aneut, l'soulail est peurtant couché dépeu in moument ...

- Salut Ughène. Coume vous zou vouèyez, o n'en finit jhamais éthi ...

- Le magistrat vint-y pas t'aglider ?



- Et si fait beun, mais jhustement aneut, i lé t'à La Rochelle, demain i s'ra t'au conseil de révision et après-d'main à la sous-peurfecture à Saint-Jhean.
- O lé point thiés vouéyaghes qui f'rant avancer soun ouvraghe ! ... Et té, as-tu coumencé ta couvraille ?
- Pas encore. Jhe seu pas si en avant qu'vous.
- Olé t'in tracteur qu'o t'faurait.
- Et avec qué l'paieriais-y ?
- Le Crédit Agricole est-i fait p'rr les cheuns ?
- Est-ou vous qui paieriez les intéréts ?

Le père Baudrut ne répondit pas ; il s'installa à califourchon sur une chaise, sortit sa blague de la poche de son veston et se mit tranquillement à rouler une cigarette. Quand il eut terminé, i ltendit le tabac à Maigrustin.

- Merci ! o y'a t'in mois que jh'fume pu ;
- Tu vas faire tort à la Piarruche !
- Ça s'peut mais o m'fazait pas d'beun.
- Ton vouésin Arnest, coument va-t-y ?
- Oh ! Asteure qui l'a t'ine jhène femme p'rr le mett' des ventouses, i s'piaint pu. I parle d'aller d'main à la Fouère de Matha !

Baudru sortit son briquet à amadou, 'thiau qui l'avait agh'té à la fin d'la yerre 14 ». Il frota la molette avec sa paume de sa main. Un point rouge apparut, grossit sous son souffle. Il alluma lentement sa cigarette et tira voluptueusement quelques bouffées en silence.

Maigrustin commençait a trouver le temps long.

- Qué t-ou qu'o y'a t'aneu p'rr vout' sarvice ?

Le vieux toussa pour s'éclaircir la voix. Puis il expliqua :

- Tu sais qu'le d'drôle chez nous, vaut pas s'marier. Jh'ai biâ z'y fare la l'çon. O lé coum si jh'pissais dans in'violon, les drôlesses l'intéressant pas. Et moué, jh'en ai assez d'mangher d'la soupe rimée et des monghettes pas thieutes, Jhe seu don beun décidé : jhe vau faire veni ine femme chez mé !
- Maigrustin ne put réprimer un mouvement de surprise.

- Beun entendu, jhe vau m'marier pasqu'ateurement le monde ariant pas fini d'causer ... O faut qu'tu m'fasses mett' su l'jhornau ! Es-tu pas teurjhou courrespondant des « Nouvelles des Charentes » ?

Et, comme le secrétaire de mairie faisait un signe affirmatif, Baudru continua :

Seul'ment vouèlà, pusque t'as été aux écoles, tu saras meu torner thièlle affaire que mé. Jh'voudrais que peursoune d'éthi me r'queneûtrait et beun entendu o faut pas n'en parler à François. I l'arait pas fini !

- Pusque vous zou v'lez, dit Maigrustin, o lé pas difficile. Jhe vas m'occuper d'vout' affaire dès d'main.

Depuis qu'il travaillait dans l'administration, il avait appris à ne s'étonner de rien.

- Mais p'rr aneu, o faut qu'jhaille aider la bourghoise à faire le pansaghe si jh'vau pas mangher la soupe à la grimace.

Eugène Baudru se leva enfin, s'avança vers la porte. Maigrustin le suivit, et en donnat une légère claque sur l'épaule du vieux, il rajouta :

- Sacré Ughène va ! Il lé teurjhou vert thiau cheun gâté ! Jh4ai beun pour d'epas êt' de mpeme dans vingt ans !
- As-tu trouvé François Baudru en route ? Demanda Marie Maigrustin à son époux lorsque celui-ci pénétra dans la cuisine. I sort d'éthi et i l'a dit qui r'torn'rait pasqu'o l'est à toué qui l'a-t-à faire.
- I t'a pas dit c'qui v'lait ?
- Non et jh'y ai point d'mandé. I lé pas teurjhou beun causant ...

Depuis un quart d'heure à peine, Maigrustain vaquait à ses occupations habituelles dans les écuries. Sa femme de l'autre côté de la cour rinçait des « jalons ».

Maigrustin pensait aux projets de mariage de Baudru.

- O faut crère, se disait-il que la folie prend à tout âghe !
- Eh ben ! Mon vieu Pierre, t'es en avant aneu, dit tout à coup une voix derrière lui.

Le sercétaire de mairie se tourna. La grande silhouette de François se découpait sur la porte. « In biâ gâs en varité ! »

- Tu m'ascus'ras de v'ni t'dérangher, mais coum jhe sons qu'tous deux et que jhe sons à pu près d'm'même aghe, jhe y'érai pas p'rr qua'chemins. Jhe vauderais te d'mander in sarvice, sans qu'peursoune zou sache ... surtout pas mon père.

- Ah ! Ah ! pensa Maigrustain, o m'est avis avouère entendu thièque chouse qui r'sembait fort à thièlle chanson, o y'a pas encore beun longtemps. Té, mon gars, tu as ine drôlesse en tête et o va pas coume tu vaux ...

- O lé beun jholi la vie d'célibataire, reprit le jeune homme mais o faut qu'o l'eye ine fin thieu et tout. Jhe vauderai me marier ...

- Et à qué peu zi t'sarvi en thièlle matyère ?

- O l'a pas éthi d'drôlesse qui m'conv'nant ...

- Et tu as l'éntention ...

- De f'faire mett'sus l'jhornau

- Tu s'rais point l'peurmier à qué o réussirait ...

- T'aras qu'à faire ine annonce coume o faut, jh'te paierai c'qu'o faura. Tu voués beun à pu près c'qu'o faut mett' ?

- Et oui, jh'zou vouet ... Attention ! Vouèlà Marie ; avec les femmes o faut teurjhou s'minfier ; dis reun devant elle !

Comme Marie'était assez intriguée et assez curieuse, elle vint les rejoindre, mais en pure perte, et après quelques paroles banales, François pris congé du couple.

- Qué t-ou qui te v'lait ? Questionnait-t-elle quand il fut sorti de la cour.
- Et reun, i v'lait savé si o s'rait possib'ye d'ourganiser in match de catch, éthi, dans thièque temps ...

Marie Maigrustain se contenta de l'explication.

Huit jours plus tard, les deux annonces parurent dans les « Nouvelles des Charentes » et comme le secrétaire de la mairie-correspondant avait tenu sa parole, elles n'attirèrent pas spécialement l'attention des lecteurs de Saint-Chafouin.

Norinne Chabeursat

(Suite au prochain Boutillon du mois de mars 2024)

Sidouène et la Nau

Le petit Sidouène, le drôle à Beurtillou, reuste dans n-in vilaghe au mitan des boès, là voure qu'o y a troués mésons : la seune, chèle de son pepé et sa memé. La darnière, ol est « Chez Braban », qu'avant pas t-oyu de quenaille, si beun que Sidouène est quasiment zeu p'tit fi à zeux otou.

Le nom dau vilaghe ? Ol est « Chez Beurtillou » à cause qu'ol a dû teurjhou en avouèr dans çhèl endret. Cheu drôle est bin megnon et point sot. Il a bintout huit ans et va t-a l'école de Sainte-Beurdasse. Dans son calas, i coumence à se pousser bin daus questions ... A l'école, de chaque coûté dau tabblau nègue, o y'a deus grandes cartes de jhéographie : sur ine, ol est « Les routes de France », su l'aut' « Les départements ». Il a beun trouvé « La Chérente », mais il a bia miroler, i vouèt pas le routin qui va chez li. Fautdire qu' ol est t-in routin pllin de creux, même que si un p'tit goret à sa memé (sauf vot' respect) se partrait d'dans, peursoune, ol est sûr, ne le retrouvait.

Mais tout d'même, l'est beun là, çheu routin qui rejhoit diactement la ... D47 ... peur aller à l'école. Cheu peur'drôle est compllètement déorienté. Ol est que voèlà la Nau ! Coument don va faire le « Père Nau » peur veni zi porter çhequ'chouse dans son p'tit bot ? D'autant mè que la cheminée douèt ète bouchée peur la sujhe – o fume ! o fume ! Sidouène y avait pas encore sonjhé.



Peut-être qu'il était trop petit. Ol est vrai que chaque matin de Nau, il a teurjhou trouvé, souèt troués morcias de sucre bin pllijhé ou beun ine pougnée de nouzilles, l'an darnier, ine bèle ouranjhe. Oh ! ine Ouranjhe, li qu'en avait jhamais manjhé. Sa maman zi avait esppliqué que le çartènement le bouhoume Nau avait trouvé qu'il avait été bin sajhe toute l'année. Ol était sa récompense ...

Ol est demain la Nau. Le petit Sidouène est saqué sous ses banlins et boun'jhens, i plleure tout doucement, en pensant que le routin – pas marqué su la carte – est de mé en mé gadouillou et le Père Nau de pu en pu vieux. Coument peurait-i, pauvr'èmi, veni zi porter, même qu'in morcia s=de sucr' ? I s'endort ... Coume in anjhe que l'est encore. Le matin, dans son bot, à couté de la cheminée qui fume, i

trouve in bia livre de jhéographie, avec dedans des jholies cartes de tous les départements. I cheurche coume de jhuste ... Vouéla ! i vouet : sainte Beurdasse avec sa 47 ; à coûté, des petits points, mais ...Ol est son routin et le vilajhe de « Chez Beurtillou » ! Sidouène est de jheneuil, sa jholie frimousse, toute fagnouse de larmes. Serait-ou la fumée de la cheminée à couté de ses petits bots, qui le ferait plleurer ?

Aguiaine – Le Subiet – Le Subionchon – 11 décembre 2003

Francine Besson

Salade d'oranges de ma Grand-Mère Yvonne

Je ne vais pas vous parler ici des plats de Merveilles qui trônaient sur la table chaque jour de l'an, mais de sa salade d'oranges qui aujourd'hui encore reste pour moi, un des meilleurs souvenirs gustatifs de mon enfance. Recette : 1 orange pelée à vif par personne et ½ orange avec écorce (sans traitement), 1 cuillère à café de sucre roux par orange pelée, 1 bâton de gousse de vanille (1 pour 1 salade de 8 pers.) et 1 cuillère à café de Cognac par orange. La recette est simple mais doit être exécutée la veille. Choisir le nombre d'oranges en fonction du nombre

d'invités. Trancher les oranges dans le sens de la largeur (comme sur la photo), celles avec l'écorce et celles pelées à vif, ajouter la vanille et le sucre. Conserver au frais et à couvert pendant une nuit. Arroser de Cognac juste avant de servir.



Dominique Porcheron

RÈGLEMENT DE COMPTE A COGNAC

Ce conflit qualifié de « crimes d'excès, violences et voyes de faits », passe en jugement le 21 juin 1766.

La description du procès-verbal est la suivante :

« Les 19 et 20 juin, Jean Tabois, marchand boucher de la ville de Cognac, vers les 7 heures du soir, étant au-devant la maison de la veuve Caillon, dans la rue qui conduit de la porte du pont de cette ville a celle de Saint-Martin, y ayant rencontré la dame Taranseau, épouse du sieur Brunet du Bocage, il luy demanda si elle avait vu le bois d'une échelle qu'il avait laissé dans son écurie et quelques autres objets, mais loin de répondre a cette demande, elle semporta contre luy et le traitta d'insolent et de fripon.

Tabois luy répond, surquoy laditte Taranseau s'emportant de plus en plus elle luy donna un soufflet.

Tabois agissant prudemment, passa cette insulte sous silence et se retira.

Le lendemain vers 10 heures du matin, étant allé à son écurie, qui est dans le fond de la ruelle ou cul de sac près de la maison de ladite Caillon, il aurait trouvé la dite dame Taranseau à sa porte qui luy aurait dit qu'elle allait l'attendre avec une trique.

Effectivement ladite dame est munie « d'une fourche de fer a 2 branches » et elle lui en donne « un coup avec tant de violence que le bois s'en est rompu ».

Il y a une certaine préméditation puisque apparaît aussitôt le domestique du sieur Brunet qui « saisy le supliant au corps et le renverse par terre ».

Tabois, finit par s'échapper et se dirige vers son logis « mais a peine a-t-il fait quelques pas que le sieur Brunet luy même armé d'une main d'une trique et l'autre d'une épée se rue sur luy et le frape de plusieurs coups sur le corps et sur la teste ».

Tabois se réfugie en catastrophe dans la maison du sieur Lanchère.



« Précaution insuffisante, car le sieur Brunet n'ayant pas satisfait sa colère surmonte cet obstacle en escaladant la boutique de ladite maison ».

Inconsciemment la fille Lanchère ouvre la porte de la rue permettant ainsi à Brunet, sa femme et son domestique de s'y engouffrer leur permettant de frapper Tabois à coup de bâton, de poings et autre « dans le dessein sans doute de le tuer ».

Cloîtré dans son lit, grièvement blessé, son état étant jugé si pitoyable que l'on craint la perte d'un œil.

Jean Jacques Philippe Brunet du Bocage et son épouse Marie Taranseau, sont donc condamnés à payer la somme de 60 livres de provision alimentaire.



Qui est le sieur Jean Jacques Philippe Auguste BRUNET, sieur du Bocage.

Né vers 1730, il est le fils de Jacques Philippe Brunet dit Laisné, sieur du Bocage (1694-1760), marchand banquier, bourgeois et de Marie Foucher.

Les Brunet appartiennent à une ancienne famille de négociants du cognaçais, liée au protestantisme.

Le parcours du sieur Brunet est jalonné de nombreux procès en justice.

Aujourd'hui nous pourrions les qualifier de « mauvais coucheurs violents ».



Patrick Huraux

Souvenirs de Gourvillette

Petits métiers et autres miséreux

Le ramasseur d'escargots :

On l'appelait « Le Grand Bied de Coussac » ; il n'était pas méchant, mais il nous faisait un peu peur, car il était mal habillé et portait un bissac. Il ramassait les escargots qu'il cherchait même en hiver, sous les souches, avec un crochet ; il allait les vendre à Matha dans les hôtels.

Le ramasseur de truffes :

Une fois que j'étais avec mes bêtes, dans un bois de Gaston Arramy Dournaud, le ramasseur de truffes de Massac est arrivé avec son chien. Il m'a attrapé, disant qu'il louait le bois, que mes bêtes abîmaient ses truffes, etc, ... Je suis partie. Quand j'ai vu Gaston je lui ai raconté.

- « Et, bien il a du toupet ! Retourne dans les bois quand ça te plaira. S'il te gourmande, demande-lui donc combien il me verse de loyer, car ce n'est pas vrai ».

Il y avait aussi Champagné, un gars de Cressé qui cherchait des truffes avec un cochon. S'il venait de Gourvillette au moment de la sortie de l'école, les drôles se sauvaient car ils avaient peur du cochon. En Berdaguet, nous avions un coin de bois où poussaient les truffes. Pépé les ramassait et certaines années, il y en avait tant qu'il pouvait les vendre.

Le marchand de trois six :

C'était un homme de Beauvais, Sisaïe Durand. Il passait dans les maisons avec une bonbonne de 3 ou 4 litres, vendre du rhum de contrebande (disait-il). On appelait ça du 6-6. Il le vendait 40 sous la bouteille ; ce n'était pas mauvais. Un jour qu'il était dans la maison de la vieille Bounette, où il cachait sa réserve, il y a des filles de Gourvillette qui se promenaient et qui se sont assises pour bavarder à côté de la maison. Le vieux s'amusait. A un moment, il donne un coup de poing dans les

volets et les filles de s'égailler en poussant des bêlées, très effrayées. Et par la suite, le vieux racontait ça en rigolant.

L'accoucheuse :

Elle venait pour aider quand il y avait une naissance, et pour remercier, on lui donnait un morceau de lard.

Le marchand de piments :

A Cressé, il y avait un nommé Edouard qui, à la saison des piments venait vendre à Gourvillette avec sa brouette ? Il y avait des petits piments verts qui n'étaient pas très piquants et qu'on mangeait à la croque-au-sel ; il y avait aussi des petits longs qui étaient « bons garçons » (très piquants) et les ventrus qui ne piquaient presque pas. Les femmes en achetaient pour mettre dans des grands pots de grès. Ça se mangeait avec des moghettes ou de la viande, comme de la salade.

Le porteur de nouvelles :

J'ai entendu dire qu'autrefois, un homme Fontaine avait pour métier de « porter les nouvelles ». Quand on avait une nouvelle à faire savoir, on le payait et il allait à pied. Par exemple, on pouvait l'envoyer à Cognac (26 kilomètres).

D'ailleurs autrefois, les gens ne craignaient pas de marcher à pied. Ainsi mes tantes de Melleran venaient nous voir à pied (36 km).

La marchande d'allumettes de contrebande :

Il y avait des fabricants d'allumettes de contrebande. Ils prenaient un cube de bois choisi et le fendaient en petits brins de la grosseur d'une allumette avec leur couteau de façon que tous les brins restent fixés ensemble sur la base. Ils trempaient les allumettes dans le soufre, puis dans le phosphore et les vendaient ensuite dans les maisons, bien moins cher que les allumettes de la Régie. Ces allumettes prenaient facilement feu en les frottant sur n'importe quoi.

Un jour mon frère Octave en avait dans sa poche de gilet. Il laisse son gilet au bout du champ pour travailler. A la chaleur, les allumettes prennent feu et le gilet

aussi. Il a couru vite pour l'éteindre, mais il y avait bien du dégât et Angèle l'a mal reçu quand il est revenu à la maison avec son gilet. Une femme de Massac venait vendre des allumettes : elles les mettaient dans sa jupe retroussée et son tablier par-dessus. Une fois les gendarmes qui passaient, entrent dire bonjour à mon père, il y avait des allumettes sur la cheminée. Ils ont dit :

Miséreux et mendiants

Il n'y avait pas que de solides maisons à Gourvillette. On y voyait aussi quelques mesures. Les Critaud habitaient en face de chez Texier, où il y a son toit à cochons sur la route de Massac. Leur mesure était composée d'une seule pièce en terre battue ; il y avait une cheminée, mais pas de plafond : on voyait le dessous du toit. Ils ont logé jusqu'à 7 dans cette pièce : les 2 époux, les 4 gosses et une vieille. Critaud était fainéant. C'était lui qui disait en arrivant pour « bêcher » sa vigne :

- Bonjour grand cé (cep)
- Bonjour, valet.
- Celui qui boit de l'eau et qui mange du painsé (sec)
- Que doit-il faire ?
- Il doit dormir valet.
- Tout le jour, tout le jour » ;

Alors, il se couchait et dormait. Heureusement que sa femme était courageuse. Texier a trouvé le moyen avec eux de faire une bonne affaire en temps qu'une bonne action. Il avait, dans le haut du pays, une petite maison plafonnée, bien propre, avec un petit jardin. Comme il n'avait pas besoin de cette maison, il l'a échangé à Critaud contre sa mesure et le terrain attenant. Critaud était bien content car il était mieux logé sans que ça ne lui coûte rien. Texier a fait abattre la mesure et il a eu devant sa maison un joli clos.

La mère de la Critaude, la Bourette, demeurait dans une pauvre mesure, au Poteau. Quand mon père m'emmenait par-là, je la voyais ; elle faisait travailler sa vache, elle s'en servait pour labourer ? Elle allait porter son lait à Beauvais à pied, pour le vendre au laitier. Elle posait une pièce de bois sur ses épaules, accrochait de chaque côté un bidon de lait qu'elle maintenait à la main par des cordes. Elle avait 7 à 8 litres par jour, qu'elle vendait en général un sou le litre, rarement deux

sous, parfois seulement 4 centimes. C'était à peu près tout ce qu'elle avait pour vivre. Elle portait les pantalons de son mari, peut-être par économie, peut-être parce que c'était plus commode pour travailler. Lui, je l'ai toujours vu assis. Peut-être paralysé ? Malgré leur misère, c'était des gens très honnêtes.

Quelques mendiants parcouraient la région et revenaient régulièrement dans le village.

Je me souviens surtout d'un qu'on appelait « La grosse tête de Cherbonnières ». Il était difforme, la tête énorme, les jambes complètement tordues et ne se déplaçait qu'avec l'aide de deux cannes. Les femmes faisaient peur aux drôles :

- Si vous n'êtes pas sage, je vous donnerai à la grosse tête de Cherbonnières.

Aussi, nous avions très peur.

Quand il venait chez nous, maman lui donnait une assiettée de soupe ou de moghettes et du pain, du râpé, mais elle lui portait tout cela sous le hangar car il était très sale et plein de vermine. Il réclamait parfois du vin, mais maman disait :

- Nous buvons du râpé, faites comme nous !

La dernière fois que je l'ai vu, il était misérable. Il ne pouvait plus se tenir debout par terre. Il a mis huit jours à traverser le bourg. Finalement, on l'a mis sur une traîne (espèce de plateforme à petites roues, trainée par un cheval) et on l'a déposé à l'entrée de Massac de peur que la commune de Gourvillette ait à payer, s'il fallait le mettre à l'hôpital ...

Revue de la Société d'Ethnologie et Folklore du Centre-Ouest – Aguiaine –



Marie-Léa Brillaud

Les truffes de Thétis

Mais quelle est donc cette nouvelle variété ? Qui est Thétis ? Quels sont les symboles donnés par les Gallo-romains ? Voilà une énigme à résoudre !

Je vous emmène, en ce mois de décembre, la veille de Noël, sur notre côte charentaise, ramasser des coquillages, des huîtres pour notre repas de Noël. Un voyage dans le temps entre la mythologie grecque et la période gallo-romaine.

Nos belles Charentes entre terre et mer nous offrent des spécialités et produits du terroir exceptionnels comme les moules de Bouchot, les poissons, la pibale, le sel de l'île de Ré, la salicorne, les cagouilles de la Saintonge, le melon charentais, la galette charentaise, le veau de Chalais, etc... Au XIXe siècle, la région produisait de la truffe, produit de la terre, appelée « l'or noir ».



Photo (C) RMN-Grand Palais (Château de Fontainebleau) / Adrien Didierjean

Depuis l'Antiquité, l'huître plate, produit de la mer, porte le nom de : « **Truffes de Thétis** ». Thétis, personnage légendaire de la mythologie grecque représentée comme une nymphe de la mer, déesse de l'eau.



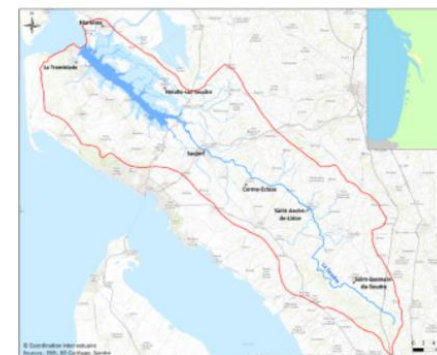
Thétis, personnage légendaire de la mythologie grecque représentée comme une nymphe de la mer, déesse de l'eau. Mariée à Pelée, roi de Pythie en Thessalie, elle a eu sept enfants, seul Achille survécu. La cérémonie des noces a eu lieu sur le mont Pélion. Eris, déesse de la discorde, en colère de ne pas être invitée, lance une pomme « à la plus belle » ce qui causera la guerre de Troie.

Au XVIème siècle, à la demande d'Henri II, Primaticcio imagine huit compositions mythologiques, peintes par Niccolo dell'Abate dont « Le banquet des noces de Thétis et Pelée et la pomme de la discorde » pour la salle de bal du château de Fontainebleau. Des fêtes resplendissantes avec des invités costumés, à la cour des Valois, ont eu lieu durant la Renaissance dans ce lieu fastueux. Des témoignages racontent que François Ier se serait déguisé en crevette. Cueillies sur le littoral, appréciées par les Gallo-Romains, ils lui attribuaient les symboles de « **luxe et de bon goût** ».



Revenons à nos truffes, de nos jours, elles sont élevées et affinées dans certaines claires du marais de Seudre.

Les charentais dégustent leurs huîtres de diverses façons, accompagnées de crêpinettes ou de charcuterie, parfois remplacées par le citron, par un vinaigre dans lequel une échalote est hachée très finement. Et si nous préparions nos « truffes de Thétis » en gelée de Pineau des Charentes blanc, au beurre d'agrumes. Ça vous dit une recette d'huîtres gratinées au four ? Le meilleur moyen de se faire son opinion, c'est d'y goûter.



<https://www.royanatlantique.fr/explorer/patrimoine-et-culture/au-coeur-de-notre-histoire/la-route-du-sel-aux-huitres/>

« Boun ap'tit mes émits, d'la boune manjhaill' o fait dau beun p'rr ou o passe »

Léonine BLOT

Les patoisants au Canada avant l'hiver

Escapade Québécoise : Les Branles Mijhot au Québec.



« C'était un projet vieux de quinze ans, que la compagnie Branle Mijhotsouhaitait réaliser se rendre au Québec. C'est chose faite, **la Nine, la Mounette, Peulouc** ainsi que moi-même **Nono Saut'Palisse** avons pris l'avion pour traverser l'Atlantique et atterrir à Montréal. Une semaine à visiter cette ville magnifique, entre autres, le marché Talon, le plus grand marché de la ville, où nous avons pu goûter le sirop d'érable, le maïs doux appelé blé d'Inde arrosé de beurre fondu et de sel, mais aussi la fameuse poutine, spécialité typiquement Québécoise. »

Nono Saut'Palisse

« J'ai beaucoup aimé faire la croisière sur le fleuve St Laurent d'où l'on découvre son immense port et la configuration de cette ville essentiellement moderne parsemée de grands parcs. Nous avons je crois vu les monuments et visité les quartiers essentiels à voir. En ce qui me concerne ce voyage fut aussi un grand moment d'émotion, puisque j'avais pu retrouver la trace des descendants d'un grand oncle au 14ème degré, Jacques Archambault, qui commerçait ses vins de Dompierre-sur-Mer à la Rochelle et qui en 1642 avait accepté de s'embarquer avec sa femme et leurs six enfants. Et le jeudi 7 septembre c'est au musée archéologique de Pointe-à-Callière que Richard Archambault nous attendait pour nous faire visiter ce musée dont il fut longtemps le président. Nous avons découvert les restes des remparts et le premier puits qui fut creusé par Jacques Archambault quand VilleMarie (devenue Montréal) ne comptait qu'environ cinquante habitants. Et le soir nous étions au cabaret de la poésie La Brassée (la lessive) où nous les Branle Migheot étions invités à causer notre patois par l'adorable Alice Lachance et le poète d'origine Cambodgienne Chhannavath Lmut. Et c'est là que j'ai rencontré d'autres cousines et cousins Archambault, venus de loin pour m'accueillir aussi

chaleureusement qu'une sœur. Mais les jours passaient vite et nous étions presque arrivé à la fin du voyage ... Merci à Didier de nous avoir guidé aussi gentiment. Merci à nous tous pour la bonne ambiance partagée. Souvent je me répète "Je t'aime Montréal, quelle chance d'avoir pu aller te rencontrer et d'avoir croisé au hasard de tes rues, ces gens qui sourient, regardent droit dans les yeux, qui nous parlent spontanément comme à des amis. Merci à toi Montréal pour ton accueil ".

La Mounette des Charentes

Croisière sur le Saint-Laurent, visite du vieux Montréal aux maisons atypiques, le quartier Chinois mais aussi le musée archéologique de Pointe-à-Callière. Si nos journées étaient bien remplies, nos soirées aussi, avec de la musique traditionnelle, et une autre fois dans un bar bien particulier « La Brassée » qui veut dire en Français la lessive, et oui dans ce bar on peut faire aussi sa bujhée, tout en buvant un café. C'est dans cet endroit, que sur une scène improvisée avait lieu une rencontre de poésie, avec le poète local après sa prestation le micro est resté ouvert pour les poètes amateurs, nous avons profité de l'occasion pour bader nos goules de Saintongeais, et clamer poèmes et contes en patois, nous remercions madame Alice Lachance l'organisatrice de ce rendez- vous, de nous avoir permis cette petite prestation.

Remercîment aussi à Didier Lafont qui fut notre guide, mais aussi à Jean- Pierre (Peulouc) et Corinne pour avoir organiser de main de maître ce voyage.



Et comme le chante si bien Robert Charlebois

« Je reviendrais à Montréal »

Quand je ne sais pas ? Mais je reviendrais ...

Les Branles Mijhots

KETOUKOLE 88



Avec sa tête de cheval élégante, la photo de ce Kétoukolé a la particularité de donner un indice sérieux à celui qui cherche le pourquoi de cet outil.

Cet outil m'a été proposé en Kétoukolé en 2021 par mon ami Guy Bernard emporté par une maladie foudroyante le 18 octobre 2022. Guy était le Président du musée rural et communal de Clion sur Seugne 17. Il avait su fédérer son équipe d'une quinzaine de compagnons bénévoles, et faire de ce musée un site patrimoine qui fait référence dans la région.

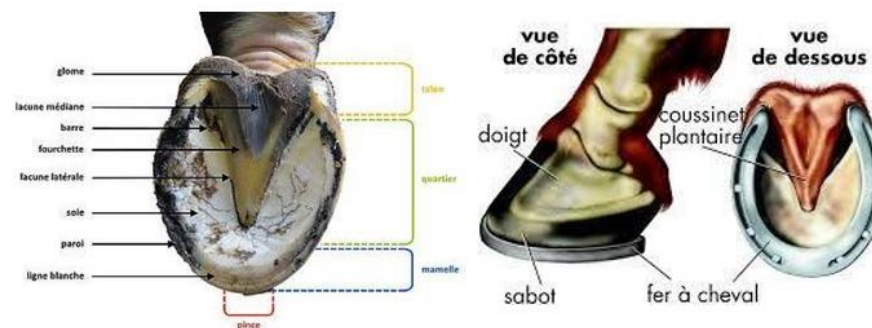
Voilà donc ce que m'écrivait Guy en novembre 2021. "Quel outil o lé in butoir qui sert à parer les pieds de chevaux. On s'en sert pour couper la corne tendre sous le pied des chevaux, en poussant l'outil en avant. Celui-ci est affûté comme un rasoir, mais si le maréchaud faisait une mauvaise manœuvre, le butoir pouvait riper. L'aide du maréchal qui tenait le sabot pouvait alors prendre un coup dans la cuisse, et comme ces gens-là n'étaient pas cabournes (creux), le choc était violent. Il y a eu de nombreux sectionnements d'artères fémorales, aussi cet outil a été interdit d'utilisation sous Napoléon III. Par la suite le butoir a été remplacé par un rogne pied, normalement moins dangereux, car pas poussé en avant, mais juste frappé avec le marteau brochoir." (Voir la photo et ces trois outils pris dans ma forge)



Le parage est indispensable pour garder la morphologie du sabot et préserver les aplombs du cheval.

Le butoir est composé d'une lame en fer plate de 25 à 35 cm de long, aiguisée en son bout, dont les bords sont remontants sur les côtés, et ce sur toute la longueur. A

l'autre bout de la partie aiguisée on trouve un protège main ou protège doigts, un poucier ou appui pouce et d'une prise souvent ornée d'une virole sommitale. Les butoirs sont entièrement en fer forgé pour les plus anciens. Le butoir a vocation d'être utile, mais aujourd'hui il peut devenir un objet d'art.



Sabot de cheval sans fer et avec fer

Quelques courriers de nos lecteurs :

Jean Claude Turpain Voreppe 38 : Je propose un butoir de maréchal ferrant, sorte de rabot pour préparer la corne du sabot du cheval avant la pose du fer.

Henri Estève Genillé 37 : Autrefois on savait travailler avec finesse dans le but de personnaliser les outils. J'en avais un comme cela que j'ai offert à une jeune cavalière qui avait les arguments pour me convaincre. NDLR : sacré Doc Riquet !

Proposition d'une vidéo sur comment parer les sabots de mon cheval

<https://journalboutillon.com/entretien-des-sabots-comment-faire-le-parage-de-votre-cheval/>

Dans la vidéo de 15 ' qui suit, tournée à Frasnes les Buissenal Wallonie en 1975, vous verrez que ferrer un bœuf dans un travail n'était pas une mince affaire.

<https://journalboutillon.com/2023/12/12/le-ferrage-du-boeuf-a-frasnes-lez-buissenal-1975/>



KETOUKOLE 89

Comment s'appelle cet outil tenu par l'ami Rémy, et à quoi sert-il ?

Joël LAMIRAUD – Dit « Jhoël »

Un Travail à... rassembler

Ce samedi 3 décembre de l'an 2022, restera dans nos annales comme une matinée exceptionnelle. Une de ces journées qui ont si bien illustré notre envie si forte et notre projet en actes de Connaître, Préserver et Partager la vallée de l'Antenne. Que d'émotions mais aussi que d'eau, que d'eau ! Que de retrouvailles ! Près de cent personnes sous la pluie et les discrets barnums de Saint Sulpice entre le Travail à ferrer, son beau panneau explicatif et la vieille église ! Mais aussi une longue exposition de photos d'histoire de ce centenaire qui ne travaille plus... à ferrer. Près de vingt membres de la famille Nadeau si heureux de se retrouver pour cette occasion qui les honore, des maires, des élus et élus venus de Saint-Preuil,



Gimeux Sainte-Sévère, Bassac, Haimps, etc. Une adjointe de la mairie de Cognac venue très

en avance, n'a pu rester mais sa présence nous a ravies. Sans oublier une cadre technique du département venue d'Angoulême, tant le sujet la passionne. Et ce au terme de trois années d'attention soutenue et de détermination dans une coopération « apprenante » tous azimuts, dont nous aimerions qu'elle préfigure notre avenir à toutes et tous.

Des discours toniques et éclairants. Un hymne à l'écologie de la transmission par un conseiller départemental convaincu. Un vibrant hommage du maire à son patrimoine et au rôle pédagogique de celui-ci pour l'avenir de la commune. Un conte en hommage aux animaux, au Vivant et à sa créativité. Tant de donateurs - particuliers, associations, entreprises - présents et d'adhérents d'ANLP, y compris pour certains depuis quelques jours.

Enfin un pot de l'amitié mouillé à la liqueur des dieux, dans l'église ouverte en sa romane blancheur ! Nous voilà revenus à nouveau pour quelques instants joyeux et fraternels au Moyen Âge, où les églises étaient des lieux d'accueil, de fête et dont les murs externes étaient souvent peints d'éclatantes couleurs !



Michel Adam – ANLP

EVENEMENT 2024 – CD HOMMAGE A GOULEBENEZE



Jean Louis Sollier, l'ingénieur du son de l'album, né à Burie, et cousin de Raymond Carmin, réside en Haute Vienne. Pour le CD hommage à Goulebenéze, Jean Louis a mixé, et travaillé les prises de son effectuées à l'Abbaye aux Dames de Saintes, à Nantillé, à Saint-Sauvant et sous la houlette de Mathieu Touzot. Au total, 17 titres composeront l'album avec l'aimable participation des chœurs de l'Ouest et de Nono Saut'Palisse.

Tony Jandard, graphiste de la jaquette, est un dessinateur de Saint-Rémy dans les Deux-Sèvres, et ses dessins parcourront le livret, les textes des chansons de Goulebenéze seront tous inclus dans le CD.

Polyfacétique, Mathieu Touzot est un chansonnier de langue poitevine, saintongeaise et française, compositeur guitariste classique. Sa rencontre avec Ulysse Dubois, et les concerts qu'ils ont donnés ensemble, vont le conduire à interpréter, et à mettre en chansons des textes poétiques. En 2010, il chante Ulysse Dubois notamment au Cabaret du Roy à Montréal, lieu où les serveurs s'amuse à utiliser l'ancien parler de la "Nouvelle France", au Théâtre de l'Esquisse, mais aussi devant des étudiants du CEGEP de Saint Hyacinthe au Québec. Mathieu Touzot s'est produit, pour la chanson patoisante, du Poitou aux Charentes, jusqu'au Québec. En mars 2018,

il chante au Salon International de l'Agriculture à Paris. Son album CD 'La mésun d'nené' est sorti fin 2018 avec 16 chansons représentatives de son répertoire.

Cet album événement 2024 a initialement pu voir le jour par des rencontres, celle de deux conteurs d'abord et un pianiste angevin hors pair Ludovic Buillit, auteur compositeur et musicien de l'Album Hommage à Goulebenéze. C'est aussi grâce à un vœu, celui de Pierre Péronneau qui rêvait de voir Mathieu Touzot et Le Fi à Feurnand travailler ensemble, c'est ainsi chose faite.

Lien de précommande avant sa sortie en février 2024 : <https://www.helloasso.com/associations/la-jharasserie/boutiques/album-cd-hommage-a-goulebeneze-ttc-frais-de-port-compris/>

Quelques dates sont à l'étude pour 2024 pour une représentation unique, c'est une première car depuis la disparition de Goulebenéze, personne n'a chanté en public ses chansons au piano.

C'est en avant-première donc que l'équipe du Boutillon est fière de vous présenter la photo choisie pour l'album ci-jointe.

Les trois artistes remercient la famille Péronneau pour leur soutien et leur confiance tout au long de ce projet.



Dominique Porcheron



Présente

R'TOUR DE NASTASIE

Dates des Représentations 2024

GONDEVILLE : Samedi 02 Mars et Dimanche 03 Mars

BASSAC : Samedi 23 Mars

GENSAC : 06 Avril

FOUSSIGNAC : Samedi 13 Avril et Dimanche 14 Avril

*D'autres dates reste à confirmer
pour tout renseignement Tél : 06 83 68 15 52*

A L'AFFICHE

18^{ème} FESTIFOLK

Samedi 27 Janvier - 21 h
Bal folk - 8€
avec Les Cagouillards et groupes invités
Gratuit -16 ans

Escòla dau Mont Gargan (87)
Aunis & Saintonge (17)

Les Petites Cagouilles (17)
Lou Cabro (73)

Dimanche 28 Janvier - 15h
Spectacle folklorique - 10€
Entracte gourmand
Gratuit -12 ans

Groupe Folklorique Aunis & Saintonge
Parc des Expositions
Hall Mendès France - Saintes

Renseignements 0630671345 ou 0682079473

2024

*TOUS NOS MEILLEURS VŒUX POUR
LA NOUVELLE ANNÉE
Bonne santé à toutes et à tous*



Le Boutillon des Charentes

Rédacteur en chef : Dominique Porcheron (Le Fî à Feurnand) - bonsoirsaintonge@gmail.com

Webmaster : Benjamin Péronneau (Le fî à Piârre) - peronneaubenjamin@outlook.fr

Site internet : <http://journalboutillon.com/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/journalboutillon>